

ÉTATS GÉNÉRAUX DU SPORT ANGEVIN



GRUPE 3

VILLE D'ANGERS

12 rue des Ursules - CS 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél. :
www.angers.fr



Le calendrier

Sports pour tous et éducation
22 janvier

Equipements locaux créneaux
26 février

Développement expertise des
associations
26 mars

Haut niveau amateur et
rayonnement 9 avril

Etats Généraux
du sport
synthèse

Projet
de
mandat

Rencontres de 18h à 20h 30, salle Jean
BOUIN

Samedi 30
mai

juin

29.12.14

1

C- Priorités – Le développement de l'expertise des associations

ÉTATS GÉNÉRAUX DU SPORT ANGEVIN



Le développement des associations nécessite une véritable expertise des dirigeants afin de pouvoir gérer et former les salariés et bénévoles, mais aussi pour rechercher de nouvelles ressources, des partenaires publics ou privés. La communication et le sponsoring associatifs sont à soutenir pour aider leur développement et leur financement

Le développement des associations nécessite une véritable expertise des dirigeants afin de pouvoir gérer et former les salariés et bénévoles, mais aussi pour rechercher de nouvelles ressources et des partenaires publics ou privés. La communication et le sponsoring associatifs sont à soutenir pour aider leur développement et leur financement

Les valeurs d'éducation, de citoyenneté et de santé

C - Orientation – Le développement de l'expertise des associations

1- Le soutien du dirigeant employeur

2- La recherche de nouvelles ressources

Les moyens – les subventions et les créneaux

Les valeurs d'éducation, de citoyenneté et de santé

C - Orientation – Le développement de l'expertise des associations

1-Le soutien du dirigeant employeur

Faut-il rechercher une
professionnalisation
systématique des
associations ?

Les dirigeants
employeurs disposent-ils
de toutes les
informations pour
assurer leur rôle ?

Les moyens – les subventions et les créneaux

29.12.14

4

Les valeurs d'éducation, de citoyenneté et de santé

C - Orientation – Le développement de l'expertise des associations

2 - La recherche de nouvelles ressources

Faut-il augmenter le prix
des cotisations des
pratiquants ?

Comment la ville peut-
elle aider les dirigeants
à mobiliser de nouvelles
ressources
(communication,
mécénat,...) ?

Les moyens – les subventions et les créneaux

29.12.14

5